



Objectifs

- Déterminer le temps moyen nécessaire à un change lorsque l'ensemble des étapes sont respectées
- Evaluer le temps moyen dédié au change
- Identifier les moments et les points critiques de non-conformité entraînant un risque de transmission croisée
- Evaluer le respect des précautions standard :
 - Hygiène des mains : observance et pertinence
 - Equipement de Protection Individuel (EPI)
 - Port de gants : pertinence et absence de contact gants souillés-surfaces propres
 - Port du tablier plastique (protection de la tenue professionnelle et quittée en fin de soin)
 - Gestion du linge souillée
 - Gestion des déchets
 - Entretien du matériel (par essuyage humide)

Délimitation de l'audit :

- Sont concernées toutes les unités à l'exception des soins à domicile et de la pédiatrie.
- Sont pris en compte : tous les changes au lit des patients dépendants (incontinence urinaire et/ou anale)
- Sont exclus tous les changes au lavabo, les patients en précautions complémentaires.
- Sont auditées : toutes personnes réalisant un change au lit quel que soit sa qualification ; Un soignant ne peut être audité plus de 2 fois. Il s'agit d'un soignant différent à chaque soin ; si le soin est réalisé par deux soignants, seul le soignant principal est observé. Le soignant principal est celui exposé au risque biologique au moment de la toilette uro-génitale.

Matériel et Méthode

- Grille d'audit commune et standardisée élaborée à partir de la fiche technique « change au lit d'un patient dépendant »
- Audit des pratiques par observation
- Auditeurs : toute personne formée à l'audit (IDEH, correspondant hygiène, cadre de santé...)
- Analyse :
 - Par un outil informatique Excel pour la saisie et le traitement des données avec un rapport de résultats automatisé
 - Le contrôle des données est fait avant la saisie.